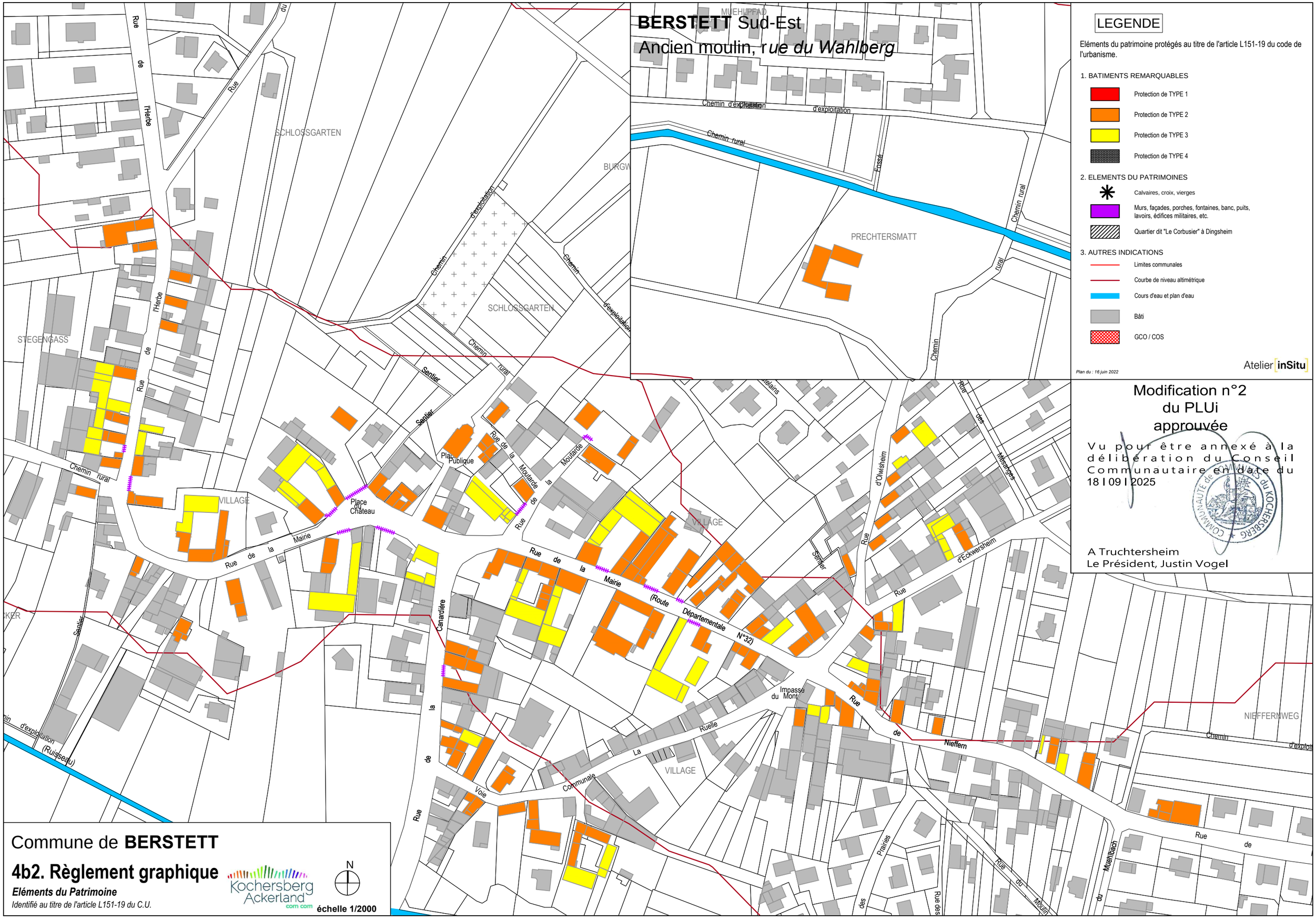
BERSTETT Sud-Est
Ancien moulin, rue du Wahlberg
LEGENDE
Eléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme.
1. BATIMENTS REMARQUABLES
Protection de TYPE 1
Protection de TYPE 2
Protection de TYPE 3
Protection de TYPE 4
2. ELEMENTS DU PATRIMOINES
Calvaires, croix, vierges
Murs, façades, porches, fontaines, banc, puits, lavoirs, édifices militaires, etc.
Quartier dit "Le Corbusier" à Dingsheim
3. AUTRES INDICATIONS
Limites communales
Courbe de niveau altimétrique
Cours d'eau et plan d'eau
Bâti
GCO / COS
Plan du : 16 juin 2022
Atelier inSitu
Modification n°2
du PLUi
approuvée
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 18 I 09 I 2025
A Truchtersheim
Le Président, Justin Vogel
Commune de BERSTETT
4b2. Règlement graphique
Eléments du Patrimoine
Identifié au titre de l'article L151-19 du C.U.
Kochersberg Ackerland com com
N
échelle 1/2000
MUEHLPFAD
SCHLOSSGARTEN
BURGW
STEGENGASS
PRECHTERSMATT
VILLAGE
NIEFFERNWEG
Rue de l'Herbe
Chemin rural
Chemin d'exploitation
Sentier
Rue de la Moulande
Place Publique
Place du Château
Rue de la Mairie
Rue de la Mairie (Route Départementale N°32)
Rue de la Canardière
Rue d'Olwisheim
Rue des Mésanges
Rue d'Eckwersheim
Rue de Nieffern
Impasse du Mont
Ruelle
La Voie Communale
Rue des Prairies
Rue du Moulin
Muehlbach
Chemin d'exploitation (Ruisseau)